

SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

ÎLE-DE-FRANCE 2040 : UN NOUVEL ÉQUILIBRE

Le SDRIF-E, c'est quoi ?

- Un document qui définit le **cadre d'aménagement et de développement** de la région Île-de-France jusqu'en 2040.
- Le SDRIF-E **contrôle** l'artificialisation des sols et la capacité à urbaniser.
- Les documents d'urbanisme des communes devront être **compatibles** avec le SDRIF-E.
- Un SDRIF-E **concerté**: 5 000 contributions, des dizaines de réunions de concertation, des milliers de Franciliens interrogés.

Et concrètement?

- Un **texte qui présente une vision partagée** à horizon 2040.
- **Des orientations réglementaires.**
- 3 cartes à valeur **réglementaire** :
 - Une carte générale d'aménagement : « Maîtriser le développement urbain »
 - Une nouvelle carte économique : « Développer la souveraineté productive régionale »
 - Une nouvelle carte environnementale : « La nature au cœur du projet régional »

L'Île-de-France, région de toutes les excellences

- L'Île-de-France est la seule **région capitale globale** de l'Union européenne.
- Excellence **économique**: 1^{er} PIB et 1^{ère} place financière en Europe, 1^{ère} région touristique mondiale avec 44 millions de touristes. 1^{ère} destination des relocalisations : 6 000 emplois relocalisés dans le secteur de la finance depuis le Brexit.
- Excellence **environnementale** : l'un des réseaux de transports les plus denses et décarbonés au monde, 3/4 de l'Île-de-France est composé d'espaces naturels.
- Excellence **scientifique et technologique** : 1^{ère} région mondiale sur les investissements en R&D, 40% de la recherche en France, plus de 165 000 chercheurs. 4^{ème} rang mondial pour le nombre de startups quantiques créées.
- Excellence du **cadre de vie** : 21 000 nouvelles places de lycées, patrimoine culturel et historique inégalé, des équipements sportifs pour tous.

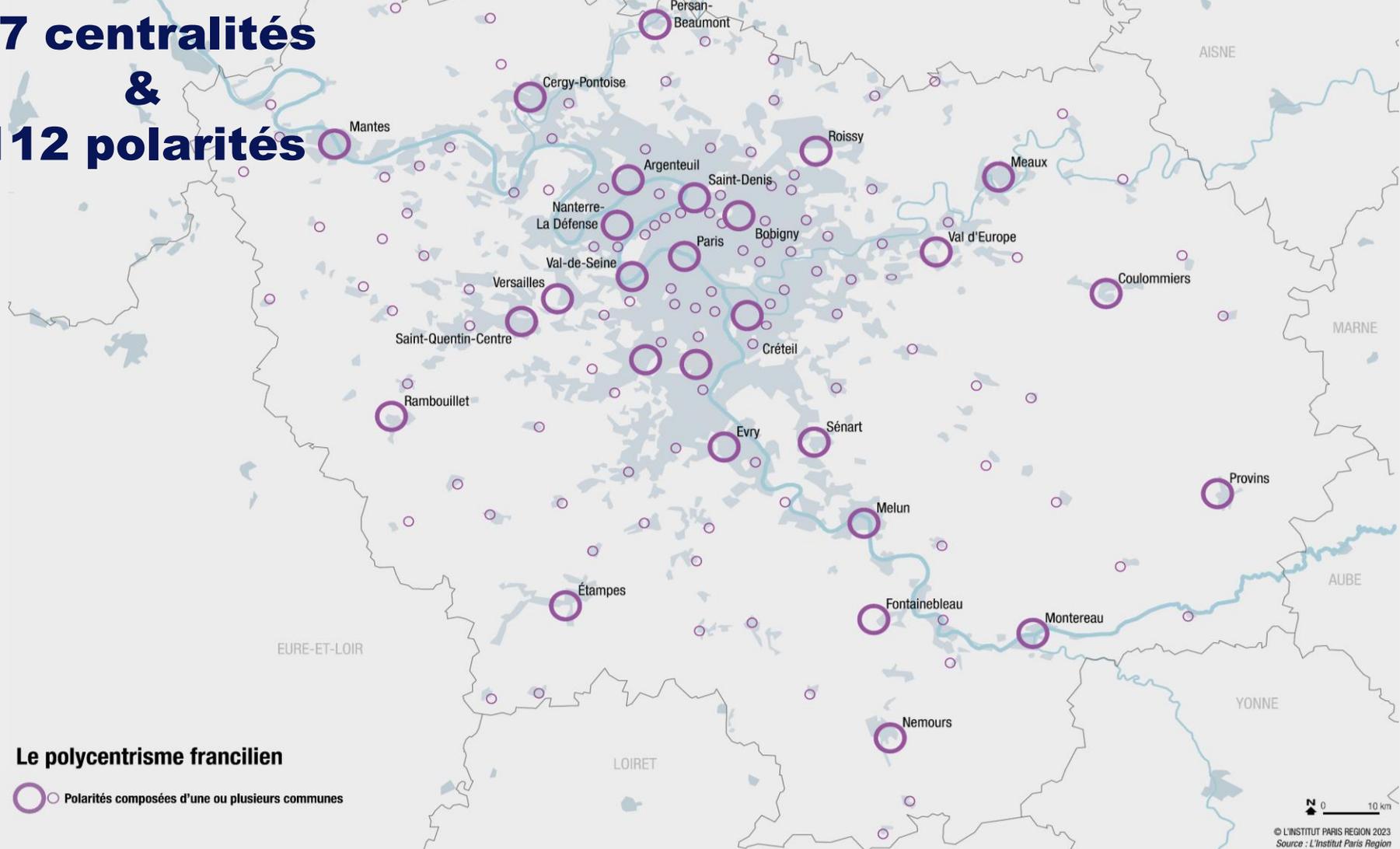
Le contexte : défis du siècle et attractivité

- **Les défis à surmonter** : changement climatique, érosion de la biodiversité, fractures territoriales et sociales (hypermétropolisation, mal-logement), désindustrialisation.
- **Une transformation radicale des aspirations des Franciliens** : les Franciliens veulent vivre autrement, travailler autrement, se déplacer autrement.
- **Des contraires à concilier** : une région globale première puissance économique européenne mais un désir des Franciliens de plus de proximité. Une région encore trop centralisée et l'aspiration des Franciliens au télétravail (passé de 20% à 40% des salariés post Covid).
- **Une population qui augmente** : 50 000 nouveaux Franciliens chaque année (104 000 naissances, plus fort dynamisme naturel de France).

Ma vision : créer une Île-de-France polycentrique

- Une Région polycentrique : création de **27** centralités et de **112** polarités.
- **Mon objectif** : en finir avec le « **méto-boulot-dodo** » en encourageant le développement économique en dehors de Paris et en créant **une Région des 20 minutes** qui permettra un « **esprit village** » avec des Villes Humaines, multi-services à la place des banlieues dortoirs.
- Ces centralités comme les pôles gares rapprocheront **logement, emploi, commerces et services** et permettront à chacun de travailler, éduquer ses enfants, se divertir, se cultiver et faire du sport là où il vit.
- Ces centralités auront davantage de **droits à urbaniser** mais cela implique également des **devoirs** en matière de création d'équipements publics et de logements pour faire face à notre réalité démographique.
- Une protection des **zones pavillonnaires** et des **poumons verts** de l'Île-de-France.
- **Un bouclier rural** pour les plus petites communes : au moins 1 ha de possibilité d'extension.

27 centralités & 112 polarités



Le polycentrisme francilien

  Polarités composées d'une ou plusieurs communes

SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

UNE ÎLE-DE-FRANCE SOBRE ET VERTE

Un SDRIF-E inédit à la hauteur des enjeux : une consommation foncière de -20% par décennie

- Le précédent SDRIF autorisait 1 315 ha d'artificialisation chaque année.
- Le SDRIF-E va **rompre avec ce laisser-faire** en favorisant le **recyclage urbain** tout en soutenant la construction et la réindustrialisation de la région.
- Pour la première fois, le SDRIF-E comprend **un pilier environnemental**.
- Le SDRIF-E **réduit par 3** la consommation foncière par rapport au SDRIF de 2013 (560 ha/an).

Une trajectoire ZAN qui ne doit pas pénaliser l'Île-de-France

- La **Région déjà la plus exemplaire d'Europe** : moins de 5% de l'espace artificialisé pour 30% du PIB français et 20% de la population.
- La trajectoire ZAN ne peut être que progressive, concertée et pragmatique dans chaque territoire, en conciliant économie, social et écologie sinon la région maintiendra ses déséquilibres.
- L'Etat doit prendre toute sa part à cet effort de sobriété foncière : les projets de l'Etat représentent **25% de l'artificialisation prévue**. Ils ne peuvent être comptés dans la trajectoire ZAN de la Région.

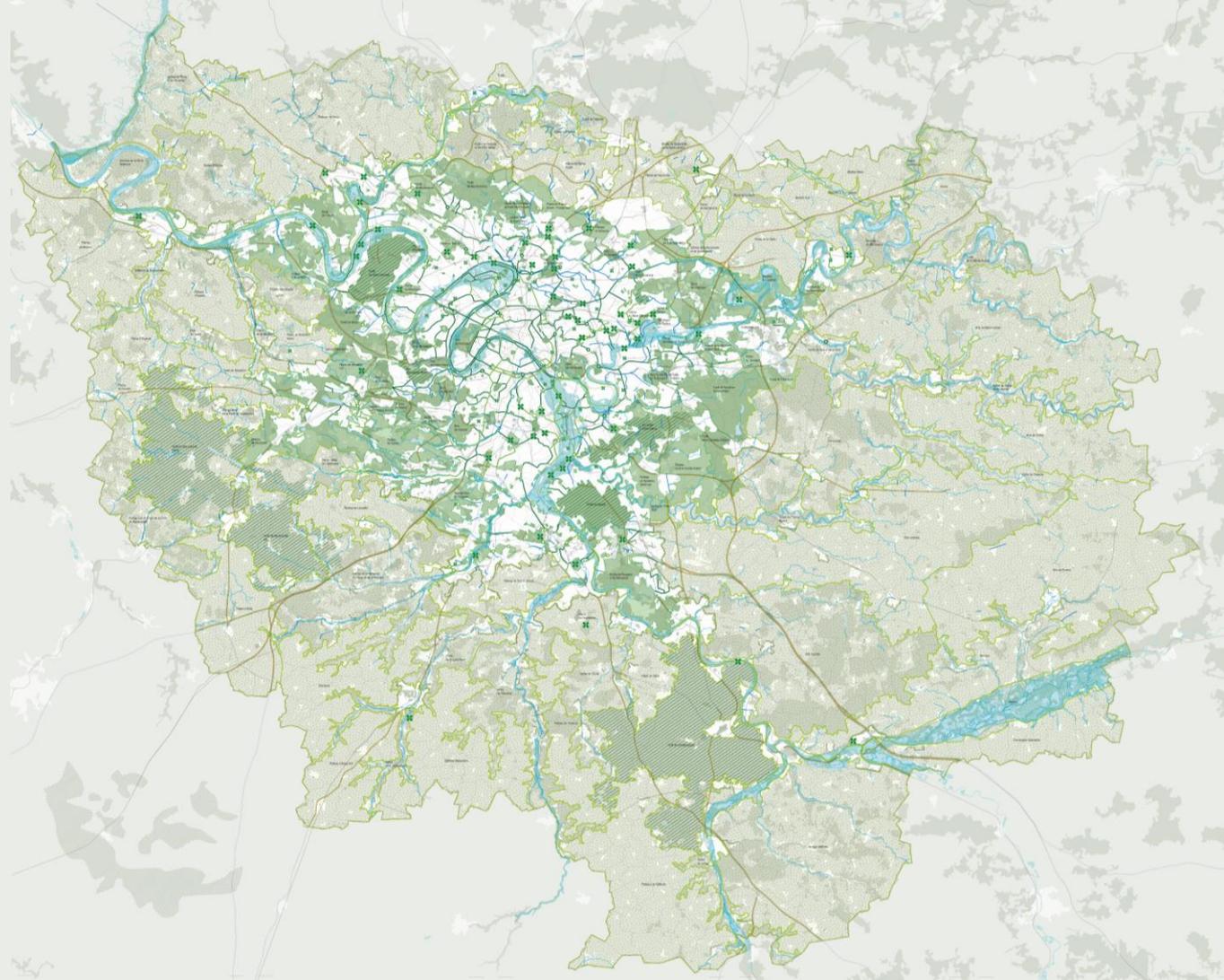
Une région résiliente pour faire face au changement climatique

- Des villes rafraichies à même de résister aux épisodes de canicule : objectif **30% de pleine terre** dans les villes denses et **un espace vert à moins de 10 minutes** pour tous les Franciliens.
- **Protéger la ressource la plus précieuse, l'eau** : préservation prioritaire des zones humides et restauration de près de **400 kms** de berges des cours d'eau.
- **Réévaluer le risque inondation** pour mieux prendre en compte les vrais risques et protéger les Franciliens face aux conséquences du changement climatique :
 - Des collectivités incitées à se préparer au risque d'inondation: adaptation des bâtiments, éviter de construire des bâtiments recevant du public...

Faire revenir la nature en ville et préserver les espaces verts de la région

- Le SDRIF-E passe de la lutte contre l'étalement urbain à la **sanctuarisation** des espaces écologiquement prioritaires et engage leur restauration.
- **Sacralisation de 13% de la Région (160 000 ha d'espaces de nature), dont le sud du triangle de Gonesse (ZPNAF).** Ce sont **2/3** des espaces verts et naturels de l'agglomération parisienne qui sont ainsi sanctuarisés ainsi que la forêt de Rambouillet et de Fontainebleau.
- **Création de 111 nouveaux espaces verts** ouverts au public et du **5^{ème} PNR**. Ex : Ivry Confluence, l'Epi d'Or à Villejuif...
- **De nouvelles trames : noire** pour lutter contre la pollution lumineuse, **blanche** pour lutter contre le bruit, **verte** et **bleue** pour les espaces naturels et les cours d'eau, **brune** pour la préservation des sols.
- **Triplement du linéaire des fronts verts** qui protègent les espaces agricoles et naturels de l'urbanisation.

Une Île-de-France verte



SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

**UNE ÎLE-DE-FRANCE
PRODUCTIVE ET PLUS
INDÉPENDANTE**

Réindustrialiser l'Île-de-France

- **Presque 28 000 ha réservés à la souveraineté productive** : c'est presque deux fois le département des Hauts-de-Seine.
 - **Des espaces réservés aux filières d'avenir et aux gigafactories** soit 50 sites économiques sur plus de **14 000 hectares** pour servir à la réindustrialisation comme les usines Renault à Flins, Courtaboeuf, Val Francilia (Ex site PSA), Grandpuits, ports de Gennevilliers...
 - **Plus de 600 ha pour des nouveaux sites industriels** : Villaroche, Ecopole de Triel sur Seine, Val Bréon...
 - **13 000 ha de sites économiques** à préserver et à moderniser (parkings mutualisés, en sous-sol ou verticaux) pour maintenir l'activité au cœur des territoires.
- Des **datacenters intégrés** avec les autres activités économiques grâce à la valorisation de leur chaleur fatale.

L'agriculture, pilier de notre souveraineté alimentaire

- **Sanctuarisation inédite de 38 000 ha d'espaces agricoles** dans les zones périurbaines de la ceinture verte où la pression foncière est forte.
- **Une protection de l'ensemble des espaces agricoles :**
 - **3 fois moins d'urbanisation d'espaces naturels et agricoles** autorisée que dans le SDRIF précédent.
 - **Création de zones tampons** de 5 mètres entre les nouveaux logements et les espaces agricoles, à la charge des aménageurs et promoteurs pour assurer la cohabitation entre agriculture et habitants, et leur santé.
 - **Maintien des circulations pour les engins agricoles.**

Une région ZEN

- **Une ambition** : énergie **100% décarbonée à horizon 2050** pour réduire la dépendance francilienne en énergies fossiles.
- **Une réserve régionale de 2 000 ha** pour les projets en lien avec la transition écologique et énergétique et les transports.
- **Favoriser la production d'ENR décarbonées** : géothermie, biogaz, **récupération de la chaleur fatale** des datacenters, développement systématisé des **panneaux photovoltaïques sur les toits et les parkings**.

Accompagner la transition écologique de certains secteurs

- **La logistique :**
 - Préservation des sites multimodaux (desserte ferroviaire ou fluviale).
 - Pas d'installation des grandes plateformes logistiques régionales en dehors de ces sites multimodaux.
- **Le commerce :**
 - Priorité aux implantations dans les centres-villes et la revitalisation des centres-bourg.
 - Encadrement des extensions commerciales en imposant la compensation de l'artificialisation pour les extensions de 2 000 m² et la requalification des zones existantes (désimperméabilisation des parkings, rénovation thermique, végétalisation, intensification).
- **Les bureaux :** développement en priorité autour des gares et des polarités, davantage de mixité avec des logements, des équipements, des espaces verts.

SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

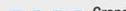
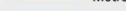
UNE ÎLE-DE-FRANCE CONNECTÉE

Mieux desservir les territoires

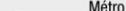
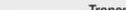
- **Une double promesse : réduire les besoins** de mobilité via le polycentrisme & **décarboner** les mobilités du quotidien pour **relier entre elles les centralités**.
- **Développement des transports en commun pour relier les polarités :**
 - **656 kms** de lignes supplémentaires comme l'interconnexion ligne H, TZEN 3 4 et 5, la réalisation des lignes 15-16-17-18 et d'Eole, la liaison Cergy-Argenteuil, **ligne 19 Saint-Denis-Argenteuil-La Défense**.
 - **Une trentaine de prolongation de lignes de métro et de liaisons nouvelles** : la ligne 7 jusqu'à Drancy, la ligne 14 à Morangis, la ligne 18 à l'Est, la ligne 1 à Val de Fontenay, la ligne 10 à Ivry...
 - Des **navettes fluviales** et le développement **du câble**.
 - Mise en service du **réseau Vélo Ile-de-France**.
- **Transformation du réseau routier, plus grand et plus propre :**
 - Des **voies réservées** pour les bus et le covoiturage sans réduire le nombre de voies.
 - Rendre la route intelligente.
 - Evolution des motorisations : bornes de recharge, stations multi-énergies.
- **RER et LGV : rendre la priorité aux transports du quotidien et aux Franciliens.**

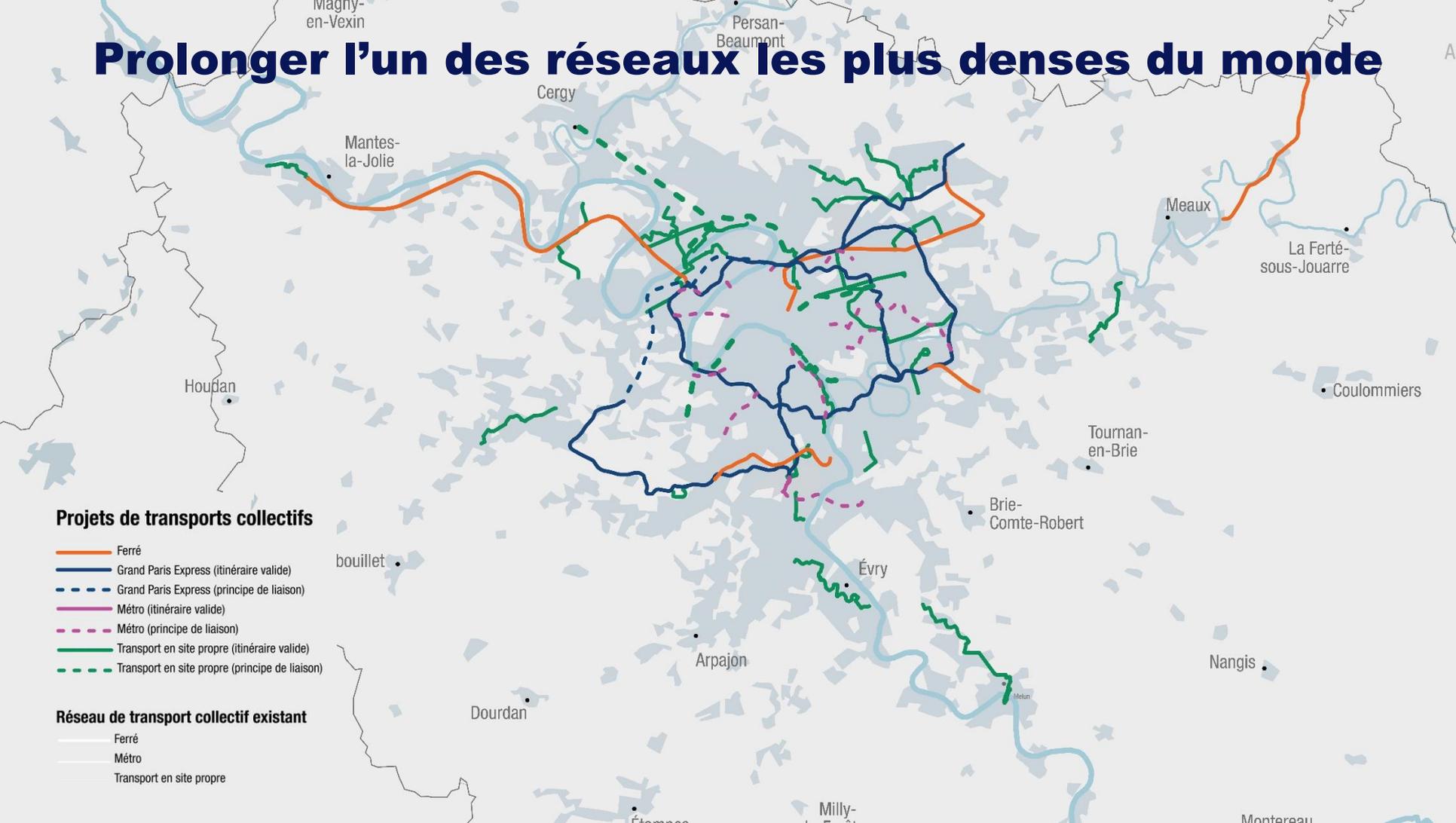
Prolonger l'un des réseaux les plus denses du monde

Projets de transports collectifs

-  Ferré
-  Grand Paris Express (itinéraire valide)
-  Grand Paris Express (principe de liaison)
-  Métro (itinéraire valide)
-  Métro (principe de liaison)
-  Transport en site propre (itinéraire valide)
-  Transport en site propre (principe de liaison)

Réseau de transport collectif existant

-  Ferré
-  Métro
-  Transport en site propre



SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

UNE ÎLE-DE-FRANCE SOLIDAIRE

Construire plus pour répondre au défi du mal-logement

- Objectif régional de production maintenu à **70 000 logements/an** mais pas nécessairement en construction nouvelle : 80% des logements de 2040 existent déjà. **La rénovation du parc** est une priorité régionale.
- **2/3 des nouveaux logements produits seront abordables** : logement social, logement intermédiaire ou accession à prix maîtrisé.
- En moyenne, le nombre de logements dans les villes doit progresser de **13% d'ici 2040** et de minimum **15% dans les polarités**. **Le Schéma régional de l'habitat et de l'hébergement (SRHH) devra définir les objectifs par territoire et ne pas exonérer Paris au détriment de la Petite et la Grande Couronne.**
- Soutien à la **transformation de bureaux en logements** et à la mixité des zones d'activités économiques vieillissantes.
- Les logements sont faits pour les Franciliens : **encadrer les locations touristiques.**

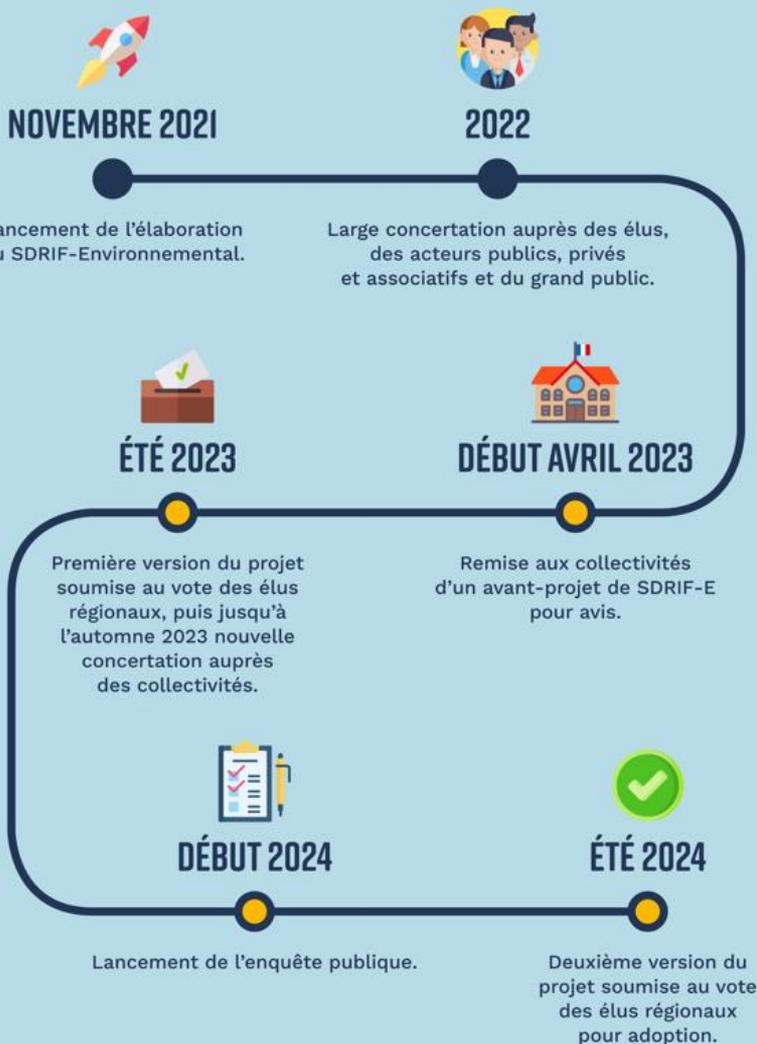
Construire mieux pour la qualité de vie en Île-de-France

- **Rétablir une véritable mixité sociale « par le haut » en reconstruisant les quartiers dégradés et en construisant des nouveaux :**
 - **Mixité sociale grâce à la norme anti-ghetto** : pas plus de 30% de logements très sociaux par commune.
 - **Une vraie vie de quartier** avec des commerces en pied d'immeuble, de l'activité à proximité des logements.
- **Un cadre de vie adapté pour répondre aux attentes de tous les Franciliens :**
 - **Préservation des pavillons remarquables** pour leurs qualités architecturales ou historiques.
 - Obligation de penser des **bâtiments réversibles**.
 - Utilisation de **matériaux bio-sourcés** dans la construction.
 - De la nature en ville avec des espaces verts à moins de 10 minutes.
- **Penser une ville en 3D pour utiliser tout l'espace disponible :**
 - Limiter l'emprise au sol des bâtiments.
 - **Fin des parkings horizontaux** pour limiter l'espace perdu et l'artificialisation et en privilégiant des parkings verticaux ou souterrains.

SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

CALENDRIER

Le calendrier du SDRIF-E pour les prochains mois



SDRIF-Environnemental – OBJECTIF 2040

LES PROJETS EMBLEMATIQUES PAR DEPARTEMENT

Seine-et-Marne

Transports

- Electrification de la ligne P sur la section Trilport - La Ferté Milon
- Gare GPE Bry-Villiers-Champigny : interconnexion RER E et ligne P
- Bus EVE (Esbly - Chessy - Val d'Europe)
- TZen 2 Melun-Sénart (Carré)
- Ligne 15 du Grand Paris Express
- Ligne 16 du Grand Paris Express
- Ligne 17 du Grand Paris Express
- 3 lignes du réseau Vélo Ile de France

Economie, développement, logistique

- **Soutien aux grands sites industriels et économiques** : Villaroche, Val Bréon II, la Rucherie à Ferrière
- **Soutien au développement de Val d'Europe de Marne-la-Vallée.**
- **Développement du fret fluvial sur la Seine-Amont** : le SDRIF-E permet la réalisation de la mise à grand gabarit de la Seine amont, entre Bray et Nogent-sur-Seine, ainsi que la réalisation d'équipement sur le parcours comme le port de Bray-Jaulnes
- **Achèvement d'ici 2040 de la ville-nouvelle de Sénart**
- **Extension de Disney**

Environnement

- **Sanctuarisation de la forêt de Fontainebleau**
- **Protection de l'allée Royale entre la forêt de Sénart et la forêt de Rougeaud**
- **Protection du plateau agricole de Brie et la plaine maraîchère de Bière** grâce à un front vert à l'Est de Sénart

Val d'Oise

Transports

- Gare GPE Saint-Denis-Pleyel : interconnexion ligne H
- Ligne 17 du RGPE
- Liaison Cergy-Argenteuil
- Liaison 19 Nanterre-Argenteuil-Saint-Denis
- Bus Entre Seine (Argenteuil - Bezons - Sartrouville)
- Tram 11 Express Sartrouville-Epinay
- Ligne 4 du réseau Vélo IDF
- BHNS du Grand Roissy
- Requalification en boulevard urbain de la RD311 à Argenteuil
- projet de ligne 19 de métro (Nanterre Argenteuil Cergy)
- Tronçon est du Boulevard du Parisis
- CDG Express Gare de l'Est- Roissy CDG

Economie, développement, logistique

- Soutien au projet CAREX à Goussainville
- Soutien et accompagnement du projet AGORALIM pour le rendre possible
- Sanctuarisation et extension de la ZAE de Liesse II et Val de Liesse III à St Ouen l'Aumône
- Développement du **campus international CY Campus à Cergy-Pontoise** et Neuville/Oise
- Développement de la logistique fluviale : **extension du port de Bruyères-sur-Oise**
- **Accompagnement de la dynamique de requalification des zones commerciales le long de la RD 14**
- **Accompagner la réalisation des projets majeurs des projets d'aménagement** notamment de Louvres-Puiseux, Fosses, Montmagny (quartier de la plante des Champs), le Plessis-Bouchard

Environnement

- **Sanctuarisation du Sud du Triangle de Gonesse** et développement du Nord
- **Protection et accompagnement de la forêt de Maubuisson**
- **Créations de nouveaux espaces verts** : parc du croissant ferré à Argenteuil, extension de l'Île de Loisirs à Cergy-Pontoise

Yvelines

Transports

- Tram 13 Saint-Germain - Achères
- RER Eole Mantes-la-Jolie
- Ligne 18 Orly - Versailles - Nanterre
- Tram 11 Express Sartrouville - Epinay
- Câble Vélizy - Pont de Sèvres
- 6 lignes du réseau Vélo IDF (3 lignes en phase 1, 3 lignes en phase 2)

Economie, développement, logistique

- **Protection des sites de la vallée industrielle de la Seine aval de Poissy à Mantes**, en passant par Flins, Triel, les Mureaux, Porcheville, etc.
- Soutien au projet **d'Ecopôle de Triel /Seine** : site existant sanctuarisé dans sa fonction industrielle et soutien à l'extension de **Mantes-Innovaparc**
- Soutien au développement des sites économiques de **Satory et Guyancourt**
- Sanctuarisation des fonctions logistiques et énergétiques du site de **Porcheville**
- Développement et extensions permises **Port Seine Métropole Ouest** à Achères

Environnement

- Sanctuarisation **de la plaine agricole de Montesson et de la plaine agricole de Versailles**
- **Sanctuarisation de la forêt de Rambouillet**
- **Création d'espaces verts et de loisirs** : parc sur la Plaine d'Achères, en réaménagement d'anciennes carrières
- Le SDRIF-E évite l'urbanisation continue des berges et sanctuarise les coupures vertes entre **Rosny et Mantes, entre Porcheville et Limay**

Essonne

Transports

- M14 Sud : Prolongement à l'aéroport d'Orly
- M14 Sud : Prolongement de l'aéroport d'Orly à Morangis
- Ligne 18 du Grand Paris Express jusqu'à Montgeron
- T7 : Prolongement Athis-Mons à Juvisy-sur-Orge
- TZen 4 Viry-Châtillon - Corbeil-Essonnes
- Modernisation de la liaison Massy – Valenton
- Inscription du terrier de Bercy
- Création de la ligne S
- Desserte du Val d'Essonne
- 3 lignes du réseau Vélo IDF

Economie, développement, logistique

- **Plusieurs sites économiques sanctuarisés pour la réindustrialisation**, dont les zones d'activités le long de l'A104 comme la zone d'activités de Courtaboeuf aux Ulis ou encore à Brétigny / le Plessis Pâté
- Le SDRIF-E permet **l'achèvement du campus du plateau de Saclay** et les projets **d'Evry-Courcouronnes** (Genopole, etc.)
- Le SDRIF-E permettra le développement du projet « campus des sports » à **Ris-Orangis**
- **Le SDRIF-E permettra également le développement et le maintien d'autres sites économiques stratégiques** : Renault à Lardy, Campus Ter@tec du CEA à Bruyère le Chatel, le projet du site de la Ferme de Bressonvilliers à Leudeville...

Environnement

- **Protection de la plaine de Chevanne, du plateau de Vert-le-Grand, des vallées de la Renarde et de l'Orge grâce à des fronts verts** : c'est la protection des grands plateaux agricoles essonniers et de ses paysages.
- En complément de celles du plateau de Saclay, sanctuarisation des terres agricoles et boisée du **triangle vert du Hurepoix**
- Plusieurs **nouveaux espaces verts** ou de loisirs à créer : au sein du projet urbain « Campus des Sports » à Ris-Orangis, Cirque de l'Essonne (Corbeil/Lisses/Villabé)...

Val-de-Marne

Transports

- Modernisation de la liaison Massy - Valenton
- Gare GPE Bry-Villiers-Champigny : interconnexion RER E et ligne P
- M1 : Prolongement à Val de Fontenay
- M10 : Prolongement à Ivry - Gambetta
- M10 : Prolongement d'Ivry jusqu'aux Ardoines
- M14 Sud : Prolongement à l'aéroport d'Orly
- TZen 5 Bibliothèque François Mitterrand - Les Ardoines - Choisy
- Bus Altival : Noisy-le-Grand - Chennevières-sur-Marne
- Bus Bords de Marne (Val de Fontenay - Chelles-Gournay)
- Câble C1 : Créteil - Villeneuve Saint Georges
- Ligne 15 du Grand Paris Express
- 5 lignes du futur réseau Vélo IDF (V5, V6, V7, V4, V20)

Economie, développement, logistique

- **Refus de la prison de Noisieu avec protection des terres agricoles et suppression de la pastille**
- **Soutien au projet Charenton-Bercy**
- Préservation des sites économiques et multimodaux stratégiques de SENIA à Rungis, Valenton, Ivry/Seine, MIN Rungis, Choisy-le-Roi
- Préservation et développement du port de Bonneuil/Marne

Environnement

- **Sanctuarisation de la ceinture verte dans le Val-de-Marne**, y compris des espaces agricoles et pas seulement des espaces boisés : **l'Arc-boisé, la forêt Notre Dame et l'ensemble des espaces agricoles attenants, y compris la plaine de Noisieu**
- **Réouverture et renaturation de la Bièvre**
- **10 nouveaux espaces verts dont certains intégrés dans des aménagements tels que le projet de cité de la Gastronomie à Rungis, Ivry Confluence, Grandes Ardoines, un parc à proximité d'un quartier de gare GPE : l'Epi d'Or à Villejuif, Espace régional de la Plaine de Montjean**

Hauts-de-Seine

Transports

- RER E : Prolongement vers l'Ouest à Nanterre
- M18 : Versailles-Chantiers - Nanterre La Folie
- Principe de liaison Ligne 4 à Chatenay Malabry
- Principe de liaison Ligne 3 à Bécon Les Bruyères
- Principe de liaison Ligne 1 à Nanterre
- Principe de liaison Ligne 2 de Porte Dauphine à Rueil/Suresnes
- Principe de liaison Ligne 12 à Meudon
- T1 : Prolongement Ouest Colombes à Nanterre
- 10 lignes du futur réseau Vélo IDF (V1, V8, V2, V3, V9, V5, V4, V7, V6, V 20)

Economie, développement, logistique

- **Sanctuarisation fonciers industriels :** port de Gennevilliers, le secteur d'Antony-pôle

Environnement

- **Nouveaux espaces verts :** prolongement des Terrasses de Nanterre vers la Seine, le projet d'extension du parc des Garennes à Gennevilliers / Villeneuve-la-Garenne
- **Accompagnement des communes et des EPT pour mettre en œuvre l'objectif des 30% de pleine terre**

Seine-Saint-Denis

Transports

- Ligne 15 du Grand Paris Express
- Ligne 16 du Grand Paris Express
- Ligne 17 du Grand Paris Express
- M1 : Prolongement à Val de Fontenay
- M14 Nord : Prolongement jusqu'à Pleyel
- Principe de liaison Ligne 11 à Noisy Champs
- Principe de liaison Ligne 3 ou 9 à Montreuil
- M7 : prolongement à Drancy
- Prolongement Métro Ligne 11 à Rosny
- T1 : Prolongement Est jusqu'à Val de Fontenay
- TZen 3 Pantin - Gargan (Les Pavillons-sous-Bois)
- Tram 11 Express Le Bourget-Noisy le Sec
- Prolongement T8 Saint-Denis Rosa Park
- 5 lignes du futur réseau Vélo IDF (V4, V3, V2, V1, V20)

Economie, développement, logistique

- **Préservation des sites industriels d'intérêt régional** que sont le projet « Val Francilia » sur l'ancien site PSA d'Aulnay/Bois ou encore les Docks de St Ouen, les zones d'activités productives le long du canal de l'Ourcq (Vignes à Bobigny/Pantin, Ecocité et site de Romainville), à St Denis ou encore le long du corridor aéroportuaire Roissy / le Bourget (Tremblay / Villepinte)

Environnement

- **Le "parc de hauteurs"**. Le SDRIF-E accompagne la réalisation de ce projet d'espace de respiration pour les populations et la biodiversité, mais aussi de tourisme local en protégeant les espaces verts et les liaisons écologiques à préserver ou recréer
- **11 nouveaux espaces verts** : les Murs à pêche à Montreuil, Parc Agricole du Clos Saint Lazare à Stains...
- **Accompagnement des communes et des EPT dans le cadre des 30% de pleine terre**

Paris

Transports

- M10 : Prolongement à Ivry - Gambetta
- TZen 5 Bibliothèque François Mitterrand - Les Ardoines - Choisy
- Prolongements Nord et Sud Ligne 14 du Grand Paris Express
- RER Eole Haussmann St Lazare- Porte Maillot -Nanterre Mantes-la-Jolie
- CDG Express Gare de l'Est- Roissy CDG
- TZEN5 Bibliothèque François Mitterrand - Les Ardoines-Choisy
- Prolongement T8 Saint-Denis Rosa Park
- Prolongement Métro Ligne 14 Nord Saint-Denis
- Prolongement Métro Ligne 14 Sud à Orly
- Prolongement Métro Ligne 1 à Val de Fontenay
- Prolongement Métro Ligne 11 à Rosny
- Principe de liaison Ligne 1 à Nanterre
- Principe de liaison Ligne 2 de Porte Dauphine à Rueil/Suresnes
- Principe de liaison Ligne 3 ou 9 à Montreuil
- Principe de liaison Ligne 3 à Bécon Les Bruyères
- Principe de liaison Ligne 4 à Chatenay Malabry
- Principe de liaison Ligne 7 à Drancy
- Principe de liaison Ligne 10- Paris Austerlitz- Ivry-Les Ardoines
- Principe de liaison Ligne 11 à Noisy Champs
- Principe de liaison Ligne 12 à Meudon
- 10 lignes du futur réseau Vélo IDF (V1 à 10)
- Principes de liaisons de 3 navettes fluviales : Jaurès-Pont de Bondy, Jardin des Plantes-Maisons Alfort, Beaugrenelle-Suresnes

Environnement

- **3 espaces verts à créer** : projet Bercy-Charenton, porte de Vincennes, porte de la Chapelle

Economie, développement, logistique

- **Protection des ports intra-muros** : permettre la logistique du dernier kilomètre